



Plan d'action 2025 d'accessibilité numérique

(AN) d'Euro Disney

Date	Version	Auteur	État / commentaires
04/04/2025	1.1	Fabien Fouqueray	

Liste des actions prévues pour 2025

(Chantier 1) Organiser la montée en compétences

- Installer le e-learning et veiller que les équipes en place le complète.
- Lister les différents profils d'intervenants et définir les compétences à acquérir pour chaque profil.
- Définir une procédure d'acquisition des compétences d'accessibilité numérique pour tout salarié de la division digitale déjà en poste et tout nouvel arrivant.
- Organiser un suivi de l'acquisition des compétences des équipes formées.

(Chantier 2) Mettre à disposition des outils et ressources

- Mise en place d'un espace confluence pour que les équipes accèdent facilement aux outils et ressources sur l'accessibilité numérique (AN).
- Créer une page récapitulative de la formation « Sensibilisation et découverte de l'Accessibilité Numérique (AN).
- Créer une page « Notices Accede Web » répertoriant l'ensemble des notices.
- Créer une page « Rôles de chacun concernant l'AN ».
- Créer une page « Comment bien analyser la structure de mes pages ? ».
- Vérifier la conformité de la charte graphique avec l'accessibilité. Organiser son évolution si besoin.
- Vérifier la conformité de la charte éditoriale avec l'accessibilité. Organiser son évolution si besoin.
- Vérifier la conformité des standards de développement interne avec l'accessibilité. Organiser son évolution si besoin.

(Chantier 3) Intégrer l'accessibilité aux procédures de conception et de développement

- Suivi de la conception graphique (UX/UI) : créer une liste de vérification de l'accessibilité graphique et fonctionnelle à remplir par les designers à chaque conception d'un composant (contraste des couleurs, textes alternatifs...).
- Finaliser le suivi de l'implémentation des textes cachés et de leur traduction.
- Systématiser le support entre les équipes digitales de disneylandparis.com (PO, développement...) et la société experte en AN.
- Systématiser le suivi de la correction des non-conformités identifiées par la société experte en AN lors des audits et contre audits.
- Tests fonctionnels d'accessibilité : formaliser le mode opératoire pour de premiers tests fonctionnels (clavier et lecteur d'écran).

(Chantier 4) Intégrer l'accessibilité aux procédures achats et aux contributions des tiers

- Pour l'achat des prestations intellectuelles concernées par l'accessibilité numérique.

(Chantier 5) Organiser le déploiement de l'accessibilité

- Mettre en place un comité de pilotage trimestriel pour organiser le déploiement de l'accessibilité et suivre les actions mises en place pour augmenter les taux d'accessibilité des plateformes (web & app).

- Identifier les parties prenantes et les responsables du comité de pilotage :
 - Désigner un animateur
 - Désigner un référent AN dans chaque Squad/équipe transverse
 - Identifier le référent légal et référent communication.
- Organiser le suivi de conformité
 - Continuer à assurer la veille des textes réglementaires
- Mettre en place des indicateurs de suivi qui seront revu à chaque semestre.